

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 19 juillet 2023 à 9 h 19 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230719-2397

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR ET
TRANSACTION - 9391-6567 QUÉBEC INC. - 101-21-19586

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour et transaction à intervenir entre Ville de Laval et 9391-6567 Québec inc. dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-015061-228;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-2205)

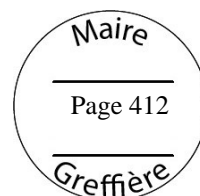
CE-20230719-2398

RAPPORTS - REDDITION DE COMPTES - RÉCLAMATIONS -
ANNÉE 2022

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports de reddition de comptes des dossiers de réclamation payés entre 5 000 \$ et 25 000 \$ pour l'année 2022, préparé par le Service des affaires juridiques le 10 mai 2023, et ce, conformément au Règlement numéro L-12431.

(SD-2023-2434)



CE-20230719-2399

FIXATION - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION -
PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE
MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE
(PPCMOI) - LOTS 1 730 620, 1 730 621 ET 2 057 084

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de fixer la date de l'assemblée publique de consultation au 3 août 2023 à 19 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence Teams pour le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'exercer un usage temporaire au-delà de la période permise sur les lots 1 730 620, 1 730 621 et 2 057 084 du cadastre du Québec, situés au 3003, boulevard Le Carrefour.

(SD-2023-3601)

CE-20230719-2400

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - COMMUNICATIONS
ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des communications et du marketing, soit:

la modification du poste permanent vacant de responsable soutien administratif, classe 3, au salaire annuel de 79 664 \$ avec un seuil d'engagement de 63 731,69 \$, en un poste de responsable gestion financière et performance, classe 7, au salaire annuel de 114 479,30 \$ avec un seuil d'engagement de 91 583,20 \$;

code budgétaire: 68101-165000-111120;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-2724)

CE-20230719-2401

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS,
SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources



humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la création d'un poste permanent de coordonnateur technique diffusion culturelle, classe 4, au salaire annuel de 91 609,86 \$ avec un seuil d'engagement de 69 644,65 \$;

code budgétaire: 60201-729300-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3229)

CE-20230719-2402

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la modification du poste permanent vacant de sergent (0002), au salaire annuel de 107 932 \$ en un poste de sergent-détective, au salaire annuel de 107 932 \$;

du code budgétaire: 40254-211200-111160;
au code budgétaire: 40102-211540-111160;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3289)

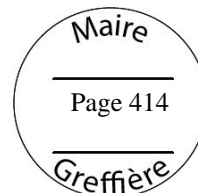
CE-20230719-2403

**ENGAGEMENT PERMANENT - CHEF DE DIVISION USINES -
PLANIFICATION ET RÉALISATION DE PROJETS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54556, avec une période de probation de 12 mois, au poste de chef de division usines au Service de la planification et de réalisation de projets, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3430)



CE-20230719-2404

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - AUDITEUR INTERNE
EXPERT ENQUÊTE ÉTHIQUE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 42895, pour une banque de 200 heures sur une période maximale de 22 semaines, au poste d'auditeur interne expert enquête éthique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3464)

CE-20230719-2405

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - AUDITEUR INTERNE
EXPERT ENQUÊTE ÉTHIQUE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 40841, pour une banque de 200 heures sur une période maximale de 22 semaines, au poste d'auditeur interne expert enquête éthique au Service de police, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3465)

CE-20230719-2406

ENGAGEMENT PERMANENT - SUPERVISEUR AQUATIQUE -
CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54557, avec une période de probation de 12 mois, au poste de superviseur aquatique au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3468)

CE-20230719-2407

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - SUPERVISEUR - TRAVAUX
PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54558, pour une période de 52 semaines, au poste de superviseur travaux publics au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3486)

CE-20230719-2408

PROMOTION - RESPONSABLE CIRCULATION ET
TRANSPORT - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la promotion de l'employé numéro 53025 au poste de responsable circulation et transport au Service de l'ingénierie, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3514)

CE-20230719-2409

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CONSEILLER PRINCIPAL
RÉMUNÉRATION - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 41796, pour une banque de 300 heures sur une période maximale de 23 semaines, au poste de conseiller principal rémunération au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3521)

CE-20230719-2410

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 6 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 12 juin 2023.

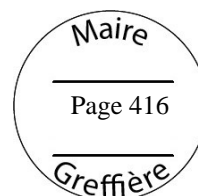
(SD-2023-3013)

CE-20230719-2411

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 2 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 12 juin 2023.



(SD-2023-3023)

CE-20230719-2412

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 2 jours ouvrables, l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 12 juin 2023.

(SD-2023-3033)

CE-20230719-2413

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre avec solde, pour une période indéterminée, l'employé identifié à la pièce jointe au présent sommaire décisionnel préparé par le Service de police le 6 juillet 2023.

(SD-2023-3434)

CE-20230719-2414

RAPPORTS INTÉRIMAIRES - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports intérimaires de reddition de comptes du Service de l'ingénierie tel qu'apparaissant au rapport sommaire du 24 avril 2023 et aux rapports détaillés qui lui sont joints, lesquels rapports font état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(SD-2023-2420)

CE-20230719-2415

RAPPORT FINAUX - REDDITION DE COMPTES -
CONTINGENCES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports finaux de reddition de comptes du Service l'ingénierie en date du 24 avril 2023 en lien avec les contrats



relatifs à divers travaux, lesquels rapports font état des montants finaux du coût des travaux, incluant les contingences dépensées.

(SD-2023-2420)

À 11 h 23, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe